

## La réforme des retraites n'épargne pas la gente féminine...

Article rédigé par *Boulevard Voltaire*, le 28 novembre 2019

Source [Boulevard Voltaire] Oui, oui, ils savent, ils ont compris. Inutile d'articuler lentement ou de crier dans leurs oreilles comme si les Français étaient des demeurés complètement bouchés : il faut changer le système des retraites car celui-ci ne fonctionne plus.

Évidemment, ça gronde dans les rangs, ça crie à l'injustice, comme un joueur qui voit changer les règles au moment où il arrive à la caisse avec son ticket gagnant, comme un porteur d'emprunt russe en 1917 : c'est que personne ne lui avait dit que la retraite par répartition était une pyramide de Ponzi, une vaste « madoffade », qui donne aux premiers rentrés l'argent des derniers arrivés. Tant qu'il y en a. On n'a pas assez procréé, pas eu assez d'enfants, et voilà que l'on se retrouve Gros-Jean comme devant. Pour soutenir le papy-boom, il n'y a qu'un baby-poum : poum, comme le bruit sourd que fait la courbe de natalité quand elle s'effondre. Le gâteau est plus petit, il faut donc se serrer la ceinture, c'est logique, c'est mathématique.

Il semblerait aussi logique et mathématique – fort de ce constat, et parce que gouverner, c'est prévoir – de remettre du fioul dans la chaudière, du carburant dans le moteur, bref, de la farine dans le gâteau... en encourageant les Françaises à avoir des marmots.

C'est tout le contraire qui a été décidé. Jean-Paul Delevoye, haut-commissaire aux retraites, le reconnaît lui-même : les parents de famille nombreuse seront, par la réforme, pénalisés. Les démographes savent bien, pourtant, que le seuil de renouvellement des générations est de 2,1 enfants par femme. Pour ne pas jouer avec la tronçonneuse ou le couteau de cuisine du roi Salomon, il s'agit donc de permettre à certaines qui le souhaitent et le peuvent, pour en compenser d'autres qui ne le souhaitent ou ne le peuvent pas, d'avoir 3 bébés et plus.

Poum, poum, poum. La descente continue, vertigineuse, la piste n'est plus verte mais noire.

Car l'Institut de protection sociale (IPS) vient de jeter, par une étude chiffrée, un pavé dans la mare : selon ses calculs, la mère serait pénalisée, comparativement au système précédent... dès le premier enfant. Ce serait donc le principe même de la maternité, le cœur du réacteur de la retraite par répartition, qui serait touché.

Jean-Paul Delevoye – pour éteindre ce nouveau départ de feu avant le 5 décembre ? – évoque une analyse « partielle » et « volontairement à charge ».

Qu'en disent, au juste, ces dames du gouvernement et des officines féministes ? Rien. Ou si peu et si bas, en femmes discrètes et soumises d'autrefois, qu'on ne les entend pas. Nous toutes... sommes flouées. Pour rester polies.